

# Rapport annuel 2014

## Version brève

Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse)

# 14

# Editorial

Chers assurés,  
Chers bénéficiaires de rentes

A la fin de l'année 2014, la Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse) a réalisé une performance de 7,3% (contre 7,2% l'année précédente). Le degré de couverture a augmenté de 4,2% en un an pour atteindre 115,8%.

Au début de l'année, les marchés mondiaux des actions semblaient renouer avec les bonnes performances de l'année précédente. A partir du 3<sup>e</sup> trimestre, les tensions géopolitiques dans l'est de l'Ukraine ainsi que la faiblesse de l'économie européenne ont cependant perceptiblement pesé sur ces marchés, augmentant leur volatilité. En comparaison avec l'année précédente, les rendements obligataires de 2014 ont fortement reculé. En raison du plancher record des taux d'intérêt, les emprunts d'Etat de haut niveau qualitatif ont perdu leur propriété de couverture naturelle contre les risques liés aux actions et leur statut de moteur constant de rendement.

## Nouveau site – Des trajets plus courts pour les assurés

En août 2014, la Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse) a déménagé au 62 de la Giesshübelstrasse de Zurich. En changeant de

site tout en restant à Zurich, la Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse) est devenue plus facilement accessible pour bon nombre de ses assurés. Grâce à des trajets plus courts, les assurés peuvent bénéficier plus fréquemment de conseils personnalisés pour toutes les questions se rapportant aux prestations de la Caisse de pension et intensifier leurs contacts personnels avec leur conseiller en prévoyance.

La présente version brève du rapport annuel est un résumé des principaux événements et chiffres qui ont marqué l'exercice 2014. Vous pouvez télécharger le rapport annuel complet, annexes comprises, depuis le site web de la Caisse de pension à l'adresse [www.credit-suisse.com/caissedepension](http://www.credit-suisse.com/caissedepension).

Avec nos meilleures salutations

CAISSE DE PENSION DU CREDIT SUISSE GROUP (SUISSE)

Pour la direction  
**Martin Wagner**, gérant  
**Guido Bächli**, responsable des placements  
**Matthias Hochrein**, Chief Operating Officer

# Sommaire

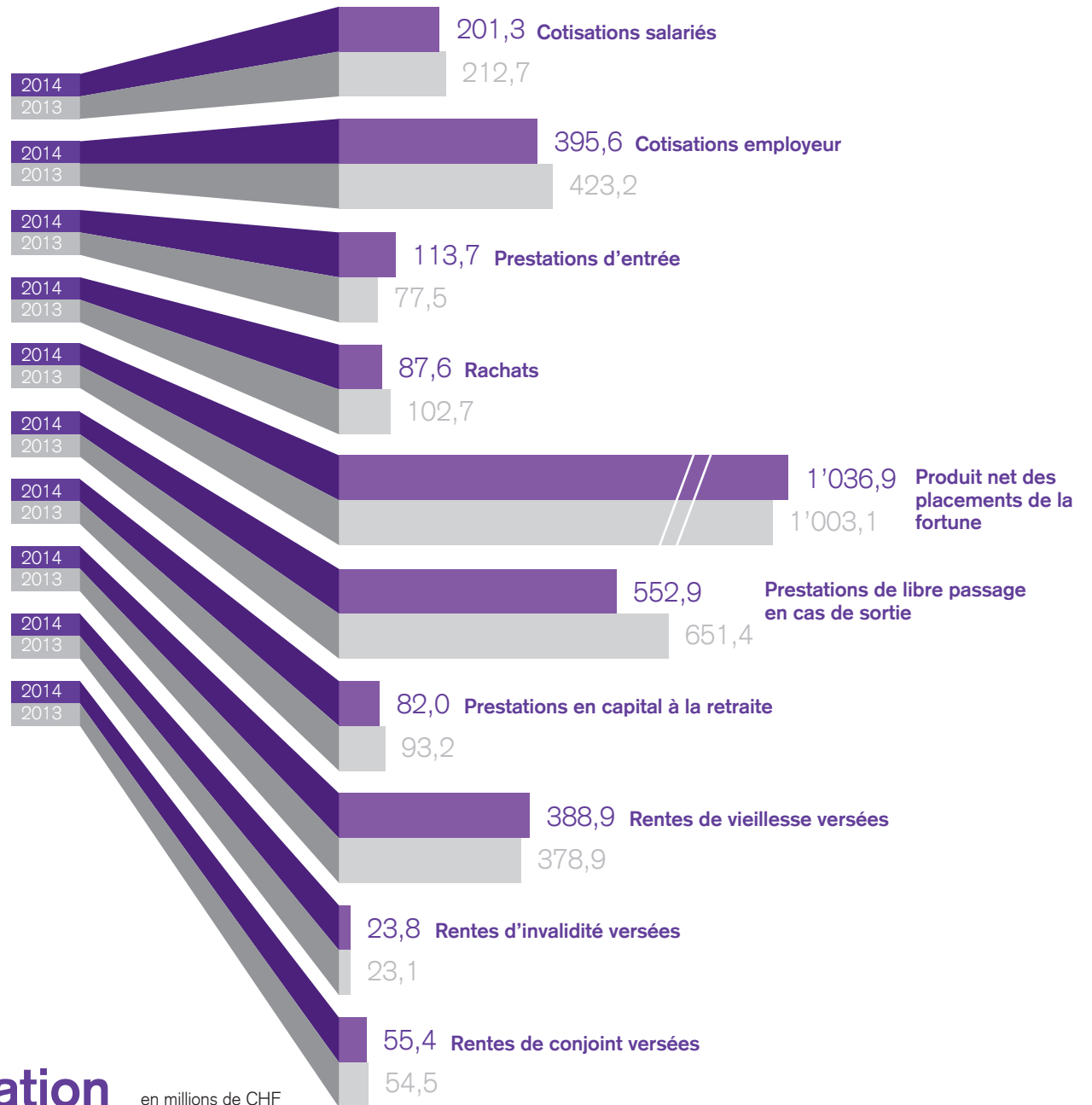
- 2 [Editorial](#)
- 3 [Compte d'exploitation](#)
- 4 [Bilan et effectif](#)
- 5-6 [Portrait de la Caisse de pension](#)
- 7 [Placements et allocation des monnaies](#)
- 8 [Immobilier](#)
- 9 [Performance et rémunération des plans de prévoyance](#)
- 10 [Degré de couverture et compensation du renchérissement](#)
- 11-12 [Effectif des assurés](#)
- 13-14 [Bénéficiaires de rentes](#)
- 15 [Contacts](#)

# Chiffres-clés

## En fin d'année, les chiffres-clés se présentaient de la façon suivante:

### Accroissement de la somme du bilan, diminution de l'effectif des assurés

La somme du bilan de la Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse) a augmenté en 2014 de près de 5% pour passer à plus de CHF 15,6 milliards. Les provisions techniques, c'est-à-dire les provisions effectuées dans le cadre de l'augmentation de l'espérance de vie, de la baisse du taux d'intérêt technique et des risques actuariels, ont augmenté de près de 50%. La réserve de fluctuation, servant à atténuer les effets des évolutions défavorables sur les marchés financiers et des capitaux, a également été étoffée.



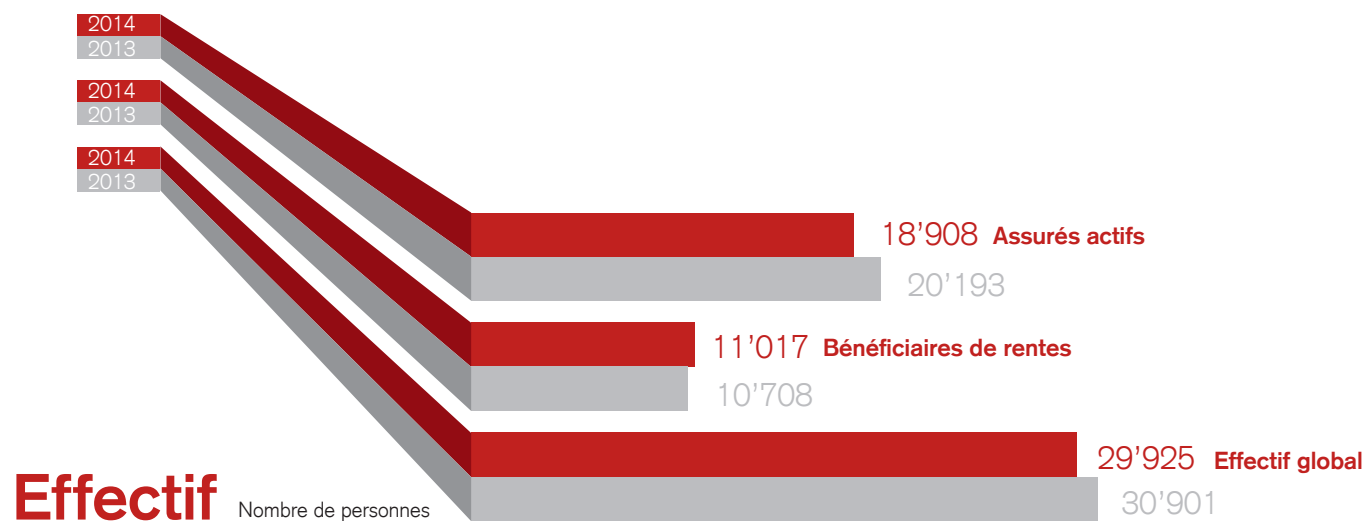
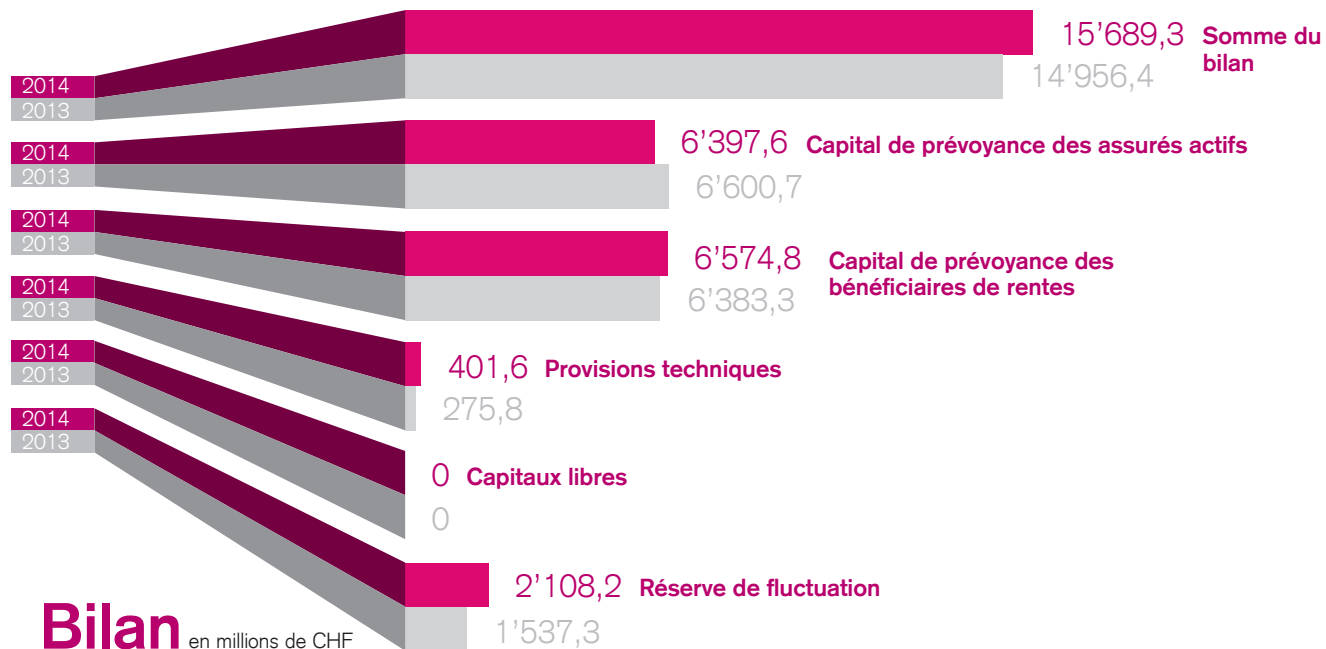
L'effectif total des assurés actifs et des bénéficiaires de rentes a baissé de 3,2%, passant de 30'901 à 29'925 au total.

La répartition des assurés de la Caisse de pension change également beaucoup, en parallèle avec l'évolution démographique.

L'effectif des bénéficiaires de rentes ne cesse d'augmenter depuis plusieurs années. Par rapport à l'année passée, il augmente de 309 personnes, franchissant le seuil des 11'000. L'effectif des assurés actifs a, par rapport à l'année précédente, diminué de 1'285 personnes, soit une réduction de 6,4%.

En 2014, le capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes a, pour la première fois, été légèrement supérieur au capital de prévoyance accumulé par l'ensemble des assurés actifs. Le capital de prévoyance des assurés actifs a diminué par rapport à l'année précédente en raison, entre autres, de la réduction du nombre des assurés actifs.

Les rentes versées n'ont que peu évolué par rapport à l'année précédente.



# Portrait de la Caisse de pension

La Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse) propose à ses assurés des conditions attrayantes et compétitives en matière de prévoyance, qui dépassent largement les exigences minimales prescrites par la loi.

## Conseil de fondation actuel (mandat 2014–2017)

En sa qualité d'organe suprême, le Conseil de fondation dirige la Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse) et en assure le contrôle.

Composé d'un nombre égal de représentants de l'employeur et de représentants des employés, le Conseil de fondation définit la stratégie globale de la Caisse de pension et veille à son application.

## Représentants de l'employeur



**Philip Hess**

Président du Conseil de fondation, Credit Suisse



**Christine Gatti**

Responsable Group Financial Accounting, Credit Suisse



**Christian G. Machate**

Global Head Compensation & Benefits, Credit Suisse



**Hans-Ulrich Meister**

Chief Executive Officer du Credit Suisse en Suisse



**Nicole Pauli**

Responsable Product Management Switzerland, Credit Suisse

## Représentants des bénéficiaires de rentes



**Hanspeter Kurzmeyer**

Représentant de l'employeur



**Martin Klaus**

Représentant des employés

## Représentants des employés



**Thomas Ienschmid**

Vice-président, représentant des employés de Suisse alémanique



**Frédéric Baechler**

Représentant des employés de Suisse romande



**Nannette Hechler-Fayd'herbe**

Représentante des employés de Suisse alémanique



**Daniel Leuthardt**

Représentant des employés des sociétés affiliées du Credit Suisse



**Massimiliano Tagliabue**

Représentant des employés du Tessin

## Direction

Le gérant, le responsable des placements et le Chief Operating Officer forment la direction, qui est présidée par le gérant. Le gérant définit les rapports et les prétentions d'assurance, assume la responsabilité intégrale en matière de gestion technique et commerciale de la fondation et élabore les bases de décision pour le Conseil de fondation qui concernent la stratégie globale de la Caisse de pension.



**Martin Wagner**

Gérant



**Guido Bächli**

Responsable des placements



**Matthias Hochrein**

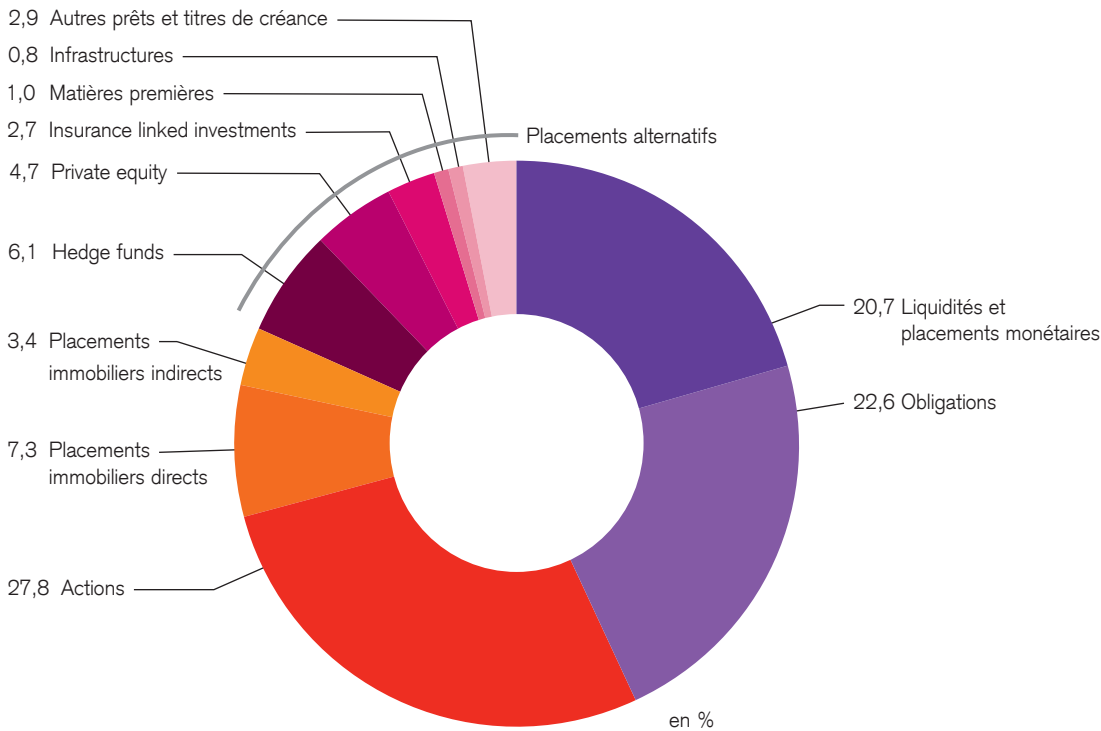
Chief Operating Officer

# Placements

La fortune de la Caisse de pension est largement diversifiée et investie dans les principales classes d'actifs et monnaies.

Le graphique ci-dessous illustre l'exposition économique à la fin 2014.

La performance s'est établie à 7,3% en fin d'année.

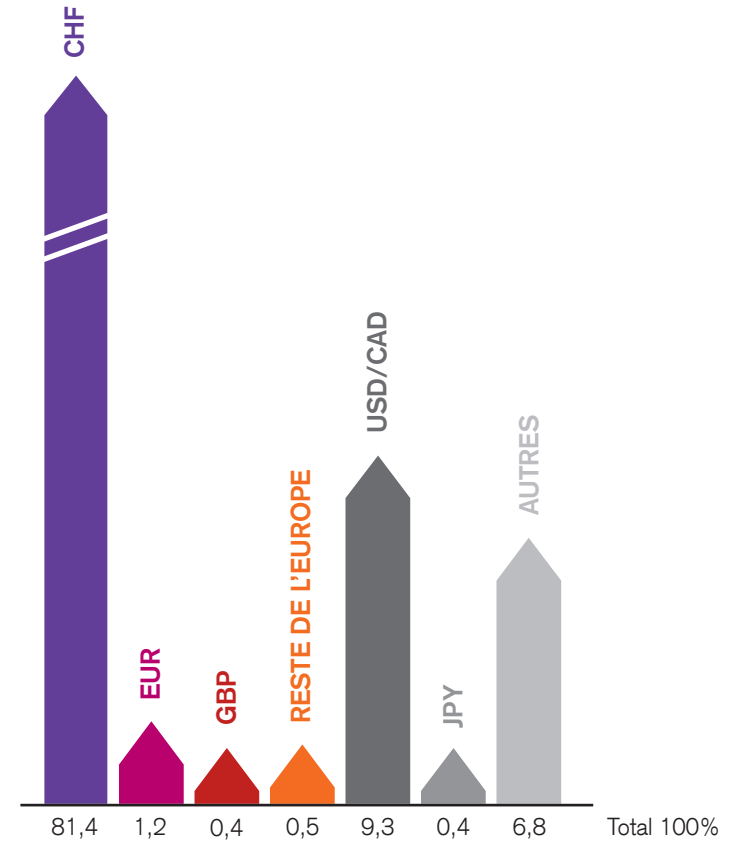


Vers le haut

# Allocation des monnaies

Afin de réduire le risque d'investissement, la Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse) a de nouveau couvert en 2014 les risques de change, de manière à réduire nettement les éventuelles pertes sur devises dans un contexte de marché volatil.

Le graphique ci-dessous récapitule les monnaies dans lesquelles la Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse) avait investi à la fin 2014 dans le cadre de sa couverture contre les risques de change.



# Immobilier

## Placements et propriétés

### Placements



1'678,4 **Total** en millions de CHF

537,4 **Placements immobiliers indirects**

1'141,0 **Placements immobiliers directs (valeur vénale, y compris investissements dans de nouvelles constructions)**

La Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse) possède des placements immobiliers directs et indirects. Tandis que les immeubles et parts de communautés de copropriétaires comptent parmi les placements immobiliers directs, les fondations, fonds et sociétés anonymes de placement immobilier sont à classer parmi les placements immobiliers indirects.

### Propriétés

79 en propriété directe  
4 participations dans des copropriétés

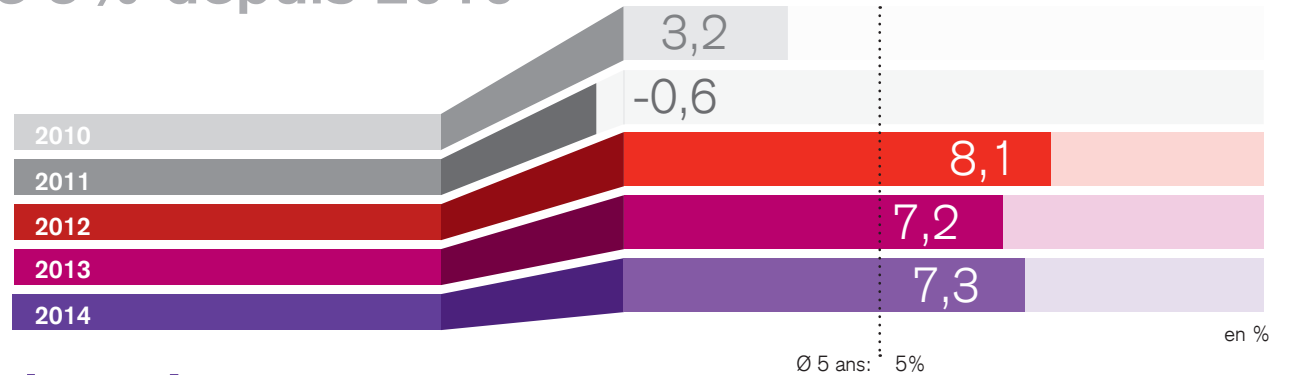




# Performance

## Performance moyenne de 5% depuis 2010

En 2014, la Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse) a réalisé une performance de 7,3%. Le graphique ci-contre présente la performance réalisée depuis 2010.



# Rémunération des plans de prévoyance

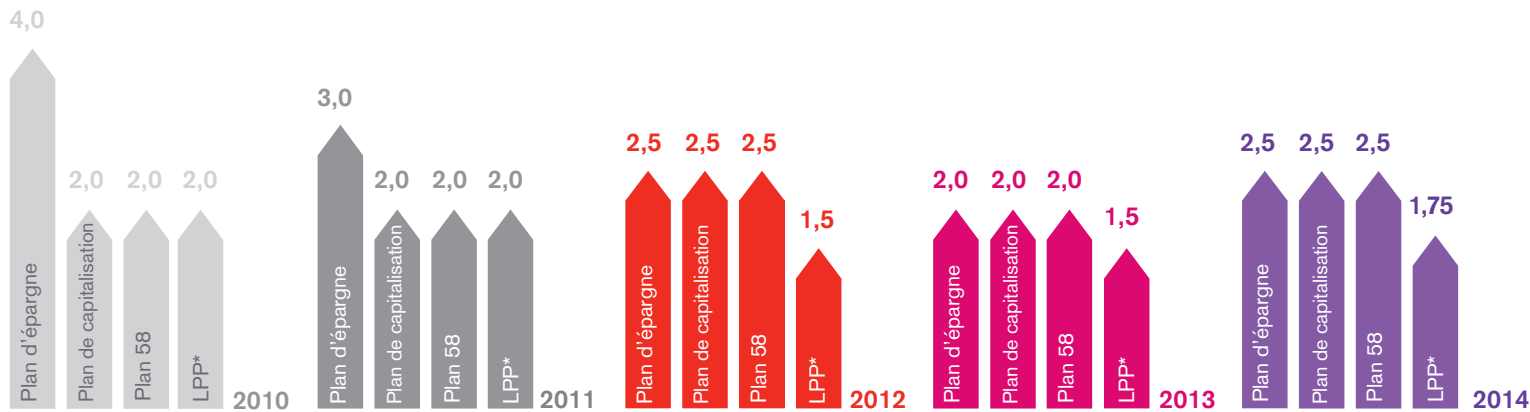
## Nettement supérieure au taux minimal LPP

A la fin de l'exercice, le Conseil de fondation détermine les taux d'intérêt définitifs pour le plan d'épargne, le plan de capitalisation et le plan 58.

Pour ce faire, il se base aussi bien sur la performance atteinte que sur la situation financière globale de la Caisse de pension. Le Conseil fédéral fixe le

taux d'intérêt minimal LPP, c'est-à-dire le taux d'intérêt minimum auquel doit être rémunéré l'avoir de prévoyance conformément au régime obligatoire LPP.

Sur ces cinq dernières années, la rémunération moyenne du plan d'épargne s'est établie à 2,8%.

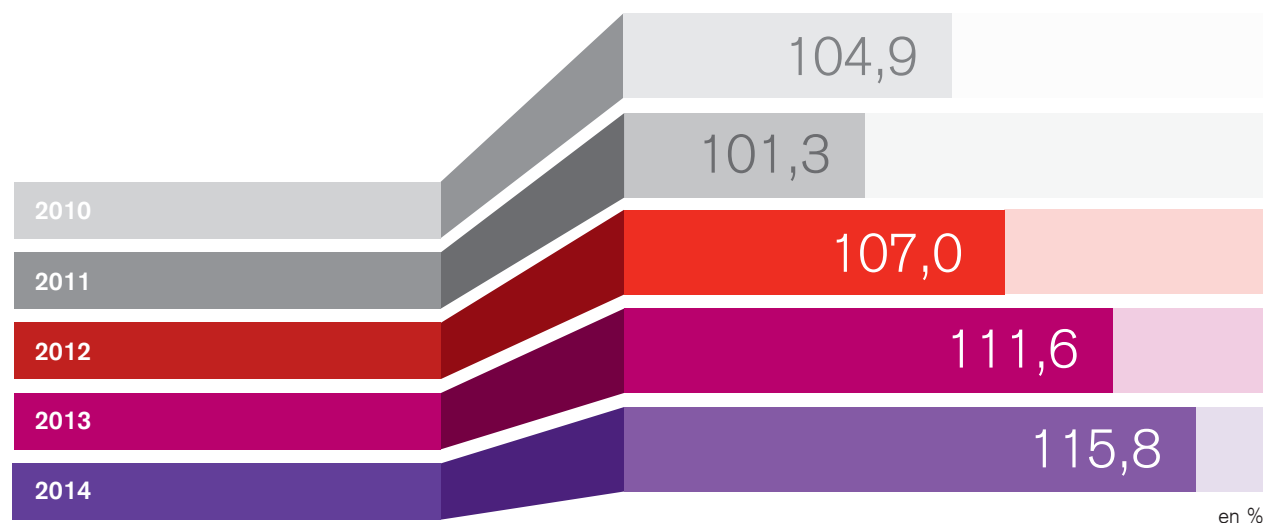


\*Taux d'intérêt minimal LPP en %

## Degré de couverture

Le degré de couverture est passé de 111,6% à 115,8% en l'espace d'un an. Il résulte du rapport entre la fortune de prévoyance et les obligations de prévoyance. En 2014, le capital de prévoyance des bénéficiaires de rentes a été calculé avec un taux d'intérêt technique de 3,0%.

Le graphique ci-dessous fait état du degré de couverture de la Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse) à compter de 2010.



 Vers le haut

## Compensation du renchérissement sur les rentes

Le Conseil de fondation s'efforce de compenser une partie de l'inflation sur les rentes en cours pour les bénéficiaires de rentes. La dernière adaptation des rentes a eu lieu en 2007. Depuis lors, le renchérissement cumulé s'élève à 3,0%.

Depuis l'entrée en vigueur des prescriptions régissant l'établissement des comptes selon Swiss GAAP RPC 26, les allocations de renchérissement pour rentiers ne peuvent plus provenir que des fonds libres de la fondation. La Caisse de pension ne disposant pas de capital libre et l'inflation restant faible depuis longtemps, le Conseil de fondation a décidé de n'octroyer aucune allocation de renchérissement sur les rentes en cours à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2015.

# Effectif des assurés

## Au 31 décembre 2014

Par rapport à l'année précédente, l'effectif total des assurés actifs et des bénéficiaires de rentes a diminué de 976 personnes, passant à 29'925 personnes au total, soit une réduction de 3,2%. Le

vieillesse constant de la population a un effet visible sur la répartition des assurés de la Caisse de pension. Le rapport démographique, c'est-à-dire le nombre d'assurés soumis à cotisations

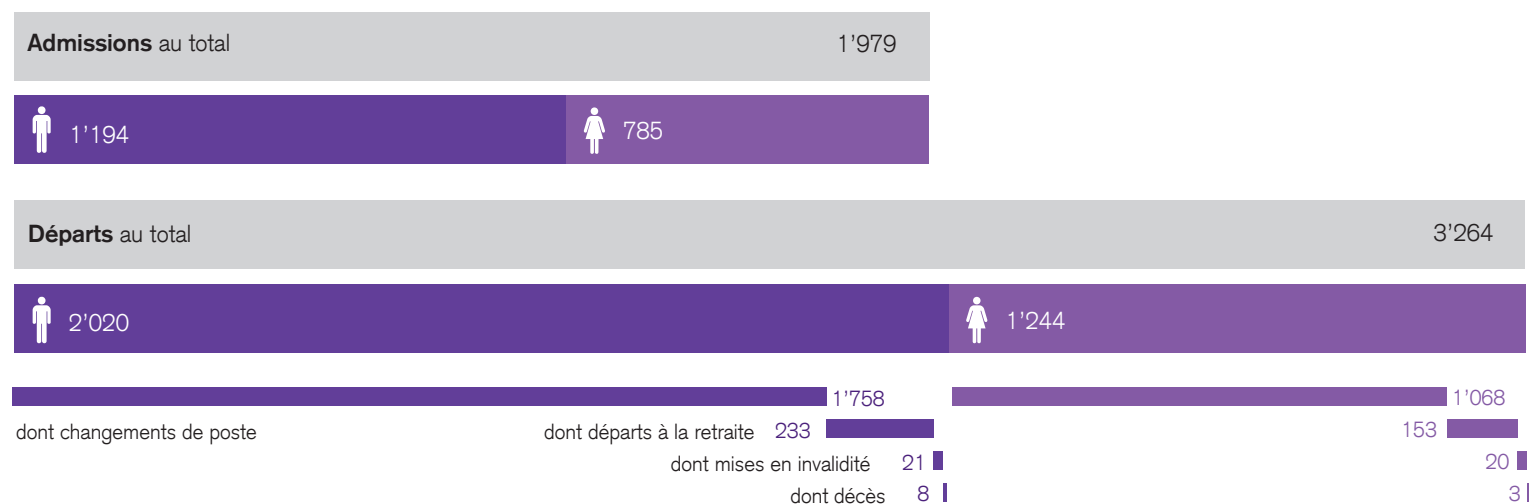
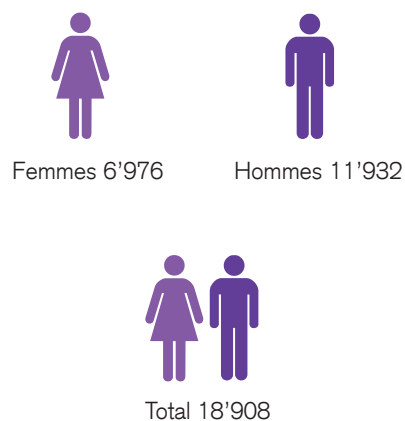
divisé par le nombre de bénéficiaires de rentes, est en baisse et s'établissait à 1,7 fin 2014. Ce rapport se situe dans la moyenne suisse.

### Assurés actifs

Le nombre des assurés actifs a encore diminué en comparaison annuelle. Globalement, l'effectif a baissé de 1'285 personnes, soit 6,4%.

Les admissions au sein du Credit Suisse Group ont légèrement augmenté, et dans le même temps les départs ont diminué. Les motifs de départ concrets

sont représentés dans le graphique. Il faut constater une concentration de départs à la retraite et de sorties liées à un changement de poste.



# Effectif des assurés

## 18'908 assurés actifs au total

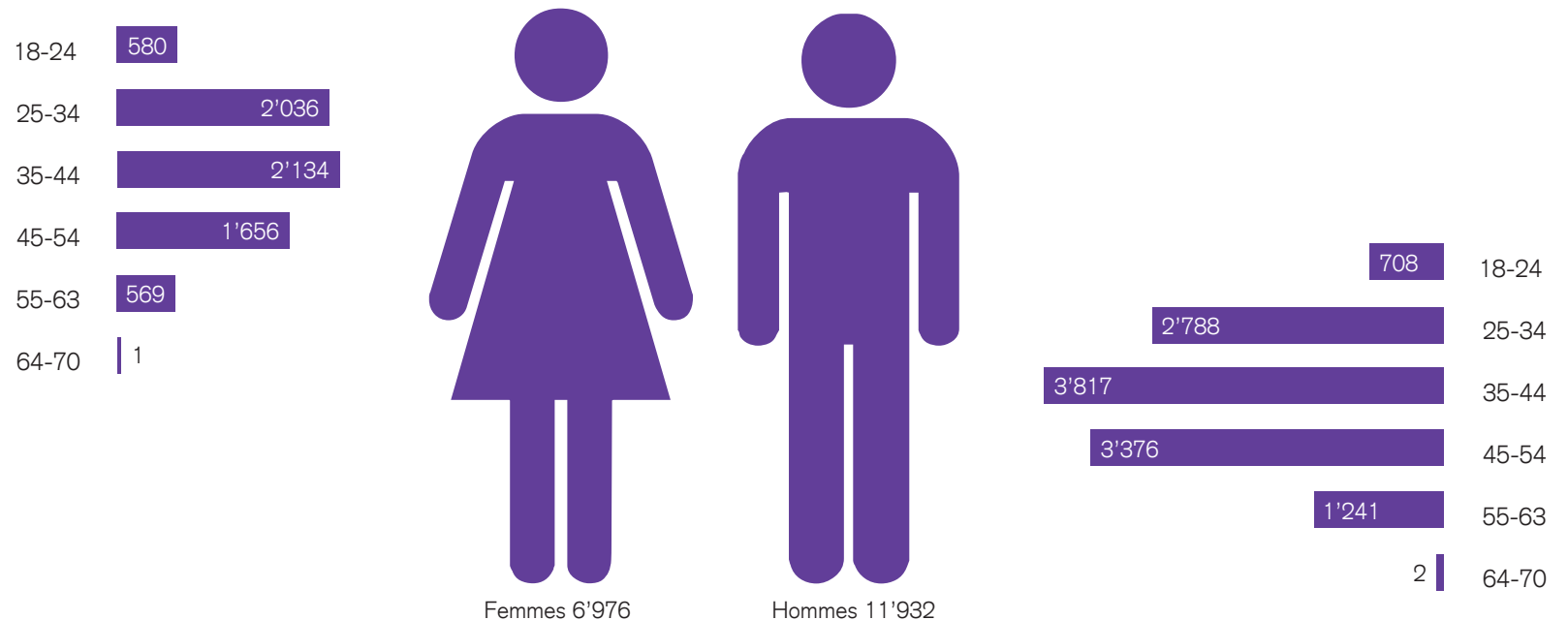
Le graphique ci-dessous présente la répartition des assurés actifs par sexe et tranche d'âge.

Les 18-24 ans, qui ne sont assurés que pour les risques, comprennent 1'288 personnes, soit moins de 7% de l'effectif des assurés actifs. Les 25-34 ans ainsi que les 45-54

ans représentent chacun un quart de l'effectif des assurés actifs. 1'813 personnes ont plus de 55 ans. Ceux-ci représentent quelque 10% de l'effectif global des assurés actifs.

L'âge moyen des assurés actifs est de 41,3 ans pour les hommes et de 39,4 ans pour les femmes

### Nombre d'assurés actifs par tranche d'âge

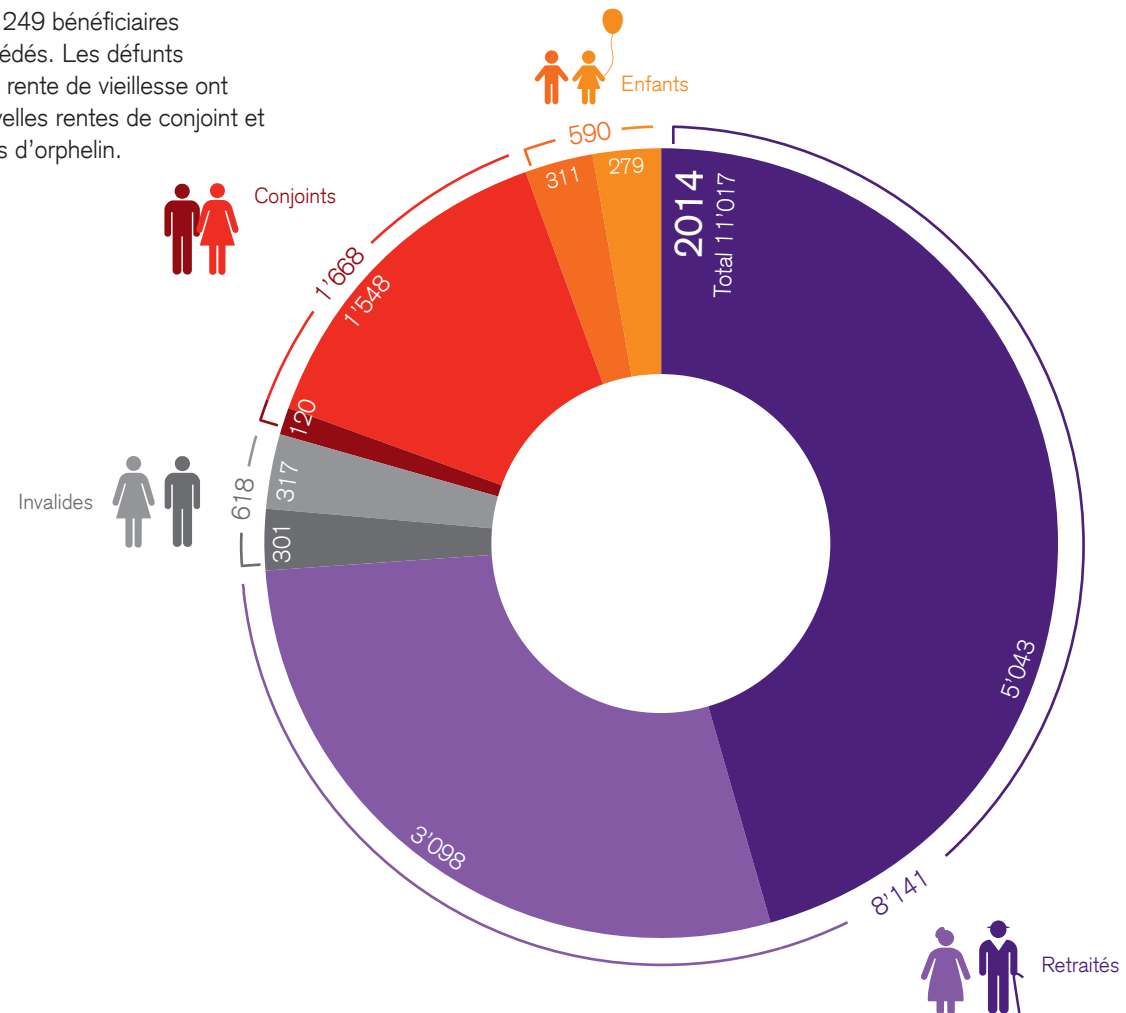


# Bénéficiaires de rentes

L'effectif des bénéficiaires de rentes progresse chaque année. Par rapport à l'année précédente, celui-ci a augmenté de 309 personnes, soit 2,9%.

Près des trois quarts de l'effectif des bénéficiaires de rentes sont des bénéficiaires d'une rente de vieillesse, le deuxième plus grand groupe, avec 1'668 personnes, soit un sixième de l'effectif, étant formé par les bénéficiaires d'une rente de conjoint. Viennent ensuite les bénéficiaires d'une rente d'invalidité et les bénéficiaires d'une rente d'orphelin ou pour enfant de retraité.

Lors de l'exercice, 249 bénéficiaires de rentes sont décédés. Les défunts ont déclenché 71 nouvelles rentes de conjoint et dix nouvelles rentes d'orphelin.



# Bénéficiaires de rentes

## 11'017 au total

Le graphique ci-dessous présente la répartition des bénéficiaires de rentes par sexe et par classe d'âge.

Près d'un dixième des bénéficiaires de rentes a moins de 58 ans. Ce sont principalement des bénéficiaires de rentes pour enfant ou d'invalidité. Avec 3'565 personnes en tout, la classe d'âge

des 70-79 ans correspond à près d'un tiers de l'effectif, les plus de 80 ans en constituant près d'un quart (2'570 personnes).

L'âge moyen des bénéficiaires masculins de rentes de vieillesse s'élève à 72,0 ans, celui des femmes à 72,3 ans.

Neuf femmes sont représentées dans la classe d'âge des plus de 100 ans, la doyenne des assurées ayant 106 ans. Le doyen des assurés a quant à lui 99 ans.

### Bénéficiaires de rentes par classe d'âge



# Rapport annuel 2014 complet

Le rapport annuel complet contient des informations exhaustives sur l'exercice 2014, une répartition détaillée des comptes annuels ainsi que des explications complémentaires. Vous pouvez télécharger le rapport annuel 2014 sur le site web de la Caisse de pension, à l'adresse [www.credit-suisse.com/caissedepension](http://www.credit-suisse.com/caissedepension).

## Avez-vous des questions?

Contactez les conseillers en prévoyance de la Caisse de pension pour toute question au sujet des prestations offertes par celle-ci. Vous trouverez les coordonnées correspondantes sur [www.credit-suisse.com/caissedepension](http://www.credit-suisse.com/caissedepension).

Dans le cadre du présent rapport annuel, les termes de «Caisse de pension», «fondation», «institution de prévoyance» se réfèrent à la «Caisse de pension du Credit Suisse Group (Suisse)», sauf si le contexte implique une interprétation différente. La version allemande

du rapport annuel complet fait juridiquement foi. Les désignations de personnes sont valables aussi bien pour le genre féminin que pour le genre masculin. Le terme de «conjoint» inclut les partenaires enregistrés conformément à la Loi sur le partenariat.

**CAISSE DE PENSION  
DU CREDIT SUISSE GROUP (SUISSE)**  
JPKO 5  
Case postale  
CH-8070 Zurich

[www.credit-suisse.com/caissedepension](http://www.credit-suisse.com/caissedepension)